

TABLE RONDE N°2

REVIVIFIER LA DÉMOCRATIE PAR LE LOCAL OU CONJURER LA CRISE DE CRÉDIBILITÉ DU DISCOURS POLITIQUE PAR UNE RHÉTORIQUE SUR LA VILLE ?

Philippe GENESTIER, Université Paris X

Depuis une vingtaine d'années en France, le sens et l'usage de quelques uns des termes clés du lexique de la démocratie ont connu une transformation importante. S'agit-il d'un simple accroissement du flou sémantique dans notre appareil discursif ou bien d'une évolution plus profonde de notre cadre cognitif ?

1. LE CONTENU D'UN NOUVEAU DISCOURS POLITIQUE

Le vocable « citoyenneté », en particulier, paraît avoir perdu une part de ses connotations républicaines et nationales au profit de connotations pluralistes et locales (régionales, municipales ou même infra-municipales). Traditionnellement, le vocabulaire de la citoyenneté renvoie à deux référentiels politiques différenciés, voire opposés. Il est d'usage en effet en philosophie et en science politique de distinguer nettement entre, d'une part, une acception étatique et régaliennne de la citoyenneté, dite « à la française », qui ne se réfère qu'à l'échelle nationale et ne veut se fonder que sur un corps de principes abstraits d'inspiration universaliste et souverainiste et, d'autre part, une acception civile, locale et participative, d'inspiration plus démocratique et pragmatique, pour ne pas dire plus anglo-saxonne et référée à la philosophie libérale.

Or, on constate très fréquemment que les discours publics français actuels indexent la notion et le thème de citoyenneté à l'échelle et au problème de la ville. En effet, le personnel politique autant que les gestionnaires, techniciens et analystes des politiques sociales font aujourd'hui un usage intensif du vocabulaire de la citoyenneté mais en l'associant systématiquement aux vocables « cité », « civilité », « urbanité », « espace public », « lien social »... Et cet engouement pour la thématique de la ville imprègne l'ensemble des discours politiques. Si un tel engouement ne surprend guère de la part des acteurs locaux, qui par nature ont à dire des choses calibrées sur l'échelle des questions dont ils ont la charge, il peut étonner lorsqu'il investit les discours des acteurs gouvernementaux de manière si massive.

Pourquoi ce rabattement du politique sur le local et l'urbain ? Plus fondamentalement, se pose la question des conditions de possibilité de la production de discours construits autour de termes polysémiques et aux connotations ambivalentes, tantôt régaliennes, tantôt participatives et localistes. Cela nous conduit à nous interroger sur la fonction que remplissent ces polysémies et ambivalences, sur les attendus qu'ont les locuteurs vis-à-vis de ces vocables.

1.1. *De la République à la démocratie locale*

Pour comprendre le fonctionnement de ces discours, les enjeux des polysémies qui les organisent et le rôle cognitif qu'y joue la thématique de la ville, nous avons constitué un corpus de textes gouvernementaux, associatifs, universitaires et experts portant sur les questions sociales contemporaines. Par l'analyse lexicologique (avec le logiciel Weblex), mise au service d'une étude d'argumentation, nous avons essayé de caractériser tant les ambiguïtés référentielles dans l'emploi actuel des mots considérés, que les représentations du monde social et de l'action publique construites et véhiculées à travers ces discours. Nous avons alors constaté l'existence de structures argumentatives communes à tous ces textes et qui transcendent les acceptions, pourtant théoriquement opposés, des vocables utilisées.

L'analyse des usages du vocable « citoyenneté » et de bien d'autres mots désignant les idéaux et les pratiques démocratiques actuels montre qu'au cours des années 1990 et au début des années 2000 un référentiel local et spatial, voire urbain, s'est progressivement développé. Ainsi, la politique « de la ville », pourtant considérée pendant longtemps comme un type expérimental et périphérique d'action publique, semble avoir constitué un puissant facteur d'infléchissement discursif dotant une part importante de parole politique actuelle d'une tonalité particulière. Dans le discours politique de la « gauche plurielle » de 1997 à 2002 puis du gouvernement suivant, le local en général est très souvent exalté. Pour le gouvernement de L. Jospin la ville en particulier est présentée comme « le lieu de l'appartenance et de la solidarité », « le foyer de l'urbanité et de la civilité », « le creuset de citoyenneté », « les ferments de civilisation »... Le gouvernement de J.-P. Raffarin, quant à lui, chante les vertus « de la proximité » qui produirait du « lien » en renforçant la « cohésion sociale » si chère à J.-L. Borloo.

On constate qu'ainsi s'est forgé un cadre cognitif et discursif porté par une large part des élus tant locaux que nationaux, de droite comme de gauche. Mais ce type de discours excède la parole gouvernementale car on le retrouve dans les proclamations militantes, associatives et même expertes sous la plume d'universitaires et de chercheurs en sciences sociales.

Comment expliquer ce succès, qui transforme notablement notre conception de la démocratie, qui fait glisser l'échelle tant d'appréhension du social, que de construction des problèmes politiques et de définition des démarches opérationnelles ?

1. 2. *Un impératif anthropologique : discourir sur le collectif et son devenir*

Avançons une hypothèse : le discours volontariste des autorités publiques sur les thèmes traditionnels de l'action publique étatique (la défense, la recherche, la politique industrielle et énergétique, l'aménagement du territoire...) semble connaître aujourd'hui une perte de crédibilité et butter sur un scepticisme ambiant. Pour le moins, les déclarations en la matière semblent se caractériser par leur aspect soit incantatoire, soit protestataire.

Or, depuis Pierre Clastres (1974), on sait bien qu'un des impératifs anthropologiques qui incombent et s'imposent au personnel politique (quel que soit « le système de chefferie » en vigueur) est de produire du discours sur le collectif, sur sa nature profonde et son avenir possible et souhaitable.

Dans ce cadre, la Ville (en jouant sur l'ambiguïté des notions de Cité, et de Polis) paraît être devenue un des grands thèmes-supports de la construction narrative que produisent les membres du champ politique. Elle constitue de la sorte un répertoire discursif nouveau, c'est-à-dire une ressource pour des élaborations assertives, tantôt modestes, tantôt hyperboliques. Ainsi la « ville », la « banlieue », le « quartier », sont érigés au statut de personnage central de la dramaturgie contemporaine et suscitent des proclamations politiques dans lesquelles le rôle du « chef » (celui qui se présente comme le garant de la cohésion du groupe et qui prétend avec un crédit minimum détenir une capacité de maîtrise de l'évolution historique) peut, avec une certaine plausibilité et acceptabilité, être réaffirmé.

Dès lors, le succès actuel du référentiel du local et de l'urbain semble découler pour une large part du fait qu'il offre aux élus – à tous les élus, nationaux et locaux, de tous bords politiques - l'opportunité de résister à une disqualification du discours politique antérieur, qui contenait une haute teneur légitimatoire mais dont celle-ci s'est démonétisée. En l'occurrence, il s'agissait du discours « modernisateur » des « Trente glorieuses », intrinsèque à une articulation historique spécifique entre un type d'Etat (centralisé et « constructeur ») et un type de compromis entre capital et travail (le fordo-keynésianisme) et dont peut-être nous sommes orphelins aujourd'hui.

2. LA STRUCTURE DU DISCOURS LOCALISTE ET « URBANICISTE »

Notre analyse est issue d'un contrat de recherche, qui a été financé par le programme Interdisciplinaire « Ville » du ministère de la Recherche et qui s'intitule « Cité, citoyenneté, urbanité, espace public : comment le politique se pense et dit son objet ».

Cette recherche, fondée sur l'analyse d'argumentation adossée à une approche lexicologique (logiciel Weblex) et appliquées à un corpus de discours gouvernementaux, de rapports parlementaires ainsi que d'extraits de la presse nationale (principalement les pages « Débats-Horizons » du *Monde*), montre que les syntagmes habituels de la démocratie républicaine ont été à la fois conservés et largement reconvertis grâce à quelques jeux rhétoriques.

2.1. *Le discours en ses figures de rhétorique*

On a pu remarquer une forte régularité dans la construction de ces discours. En effet, ce discours se bâtit à partir de quelques figures de rhétorique récurrentes :

- L'usage d'une racine étymologique commune en tant que raison suffisante pour postuler l'identité sémantique de termes divers. Ainsi la racine *cit* est abondamment utilisée d'une façon qui gomme la distinction entre l'*urbs* et la *civitas*, entre l'*astu* et la *polis*. Et cela tend à imposer l'idée d'une consubstantialité entre les deux ordres de réalité (à rebours de la conception moderne de la politique). Par ce procédé les mots de l'urbain et du politique tendent à s'enchaîner et à s'appeler mutuellement, à se confondre et à se substituer les uns aux autres. Le discours fonctionne comme si l'*urbs* et la *civitas* relevaient de deux registres entretenant entre eux des relations de forte dépendance, voire d'engendrement réciproque. Ce qui autorise à produire une énonciation sur « la construction d'un projet de ville en tant que

projet de société », sur « un projet urbain au service du vivre-ensemble »...

- La syllepse, c'est-à-dire l'indistinction du sens propre et du sens figuré d'un mot. L'usage intensif du syntagme « espace public », par exemple, qui fond et confond l'espace physique urbain et la sphère publique délibérative. Même chose avec le vocable « urbanité », dont les utilisateurs cultivent avec délectation le mélange entre le sens ancien (la politesse, le polissage des mœurs et la bonne tenue en société) et le sens contemporain (synonyme de « citadinité », d'accès aux aménités des centres villes). Non seulement la syllepse sous-tend une imprécision du discours mais elle rapproche et interpénètre de manière toute rhétorique des ordres de réalité historiquement, socialement et logiquement séparés. Il s'agit portant d'un discours dont les implications politiques et opérationnelles sont majeures puisque c'est celui de « La politique de la Ville ».
- La métonymie, continuellement utilisée, et qui opère dans les deux sens : le lieu ne vaut que parce qu'il désigne la population qu'il contient, et la population contenue existe, en tant que groupe spécifique attributaire d'une évaluation particulière et d'une action ciblée, uniquement parce qu'un facteur local partagé est censé l'unifier et l'identifier.
- Les homophonies approximatives qui, par leur sonorité voisine, laissent accroire qu'il existe un rapport structurel ou une relation d'inférence entre les domaines que désignent les termes (le spatial et le social, le lien et le lieu...).
- L'usage systématique du préfixe « de » pour établir le diagnostic (la décomposition, la dégradation, le délitement, la déliaison...), du préfixe « re » pour proposer une thérapeutique devant intervenir sur les maux ainsi diagnostiqués (reconstituer, réhabiliter, renouveler, recomposer, retisser...) et du préfixe « co » pour définir la finalité de l'action, l'état de guérison souhaité (cohésion, cohérence, commun...).

Une telle construction du discours témoigne d'une évolution tant éthique qu'idéologique concernant les techniques de gestion du social. Mais, plus radicalement encore, elle nous amène à penser qu'une transformation de nature épistémologique a eu lieu ou est en cours. Un paradigme relativement nouveau dans les sciences sociales se serait ainsi développé, qui formaterait notre intelligibilité du monde et donc redéfinirait les objets et les objectifs de l'action. Mais cette hypothèse mérite d'être examinée plus attentivement.

2.2. Un nouveau cadre de pensée ou une coalition de cause qui se met en mots et en scène ?

Après avoir caractérisé les phénomènes discursifs, notre recherche montre que l'association de vocables relevant du référentiel universaliste et national et de vocables relevant du référentiel local et urbain, pourtant antérieurement peu compatibles, produit une ambivalence sémantique qui apparaît aujourd'hui plus que rhétoriquement acceptable, elle apparaît du point de vue cognitif comme véritablement souhaitable ou nécessaire. En effet, dans l'usage de ces énoncés connotés par deux référentiels traditionnellement antinomiques, se joue la possibilité même de continuer à faire exister une opération cognitive fondamentale : celle qui consiste à identifier à titre principal les individus à une communauté substantielle et déterminante dont on affirme la nature proprement politique. Il s'agit donc de réactualiser un postulat qui sous-tend le cadre idéologique institutionnaliste, que l'on pourrait aussi appeler « édificationniste » dans la mesure où les pouvoirs publics se donnent pour mission d'édifier le social (au sens du

« constructionnisme politique français » analysé par K. Popper, mais aussi de « l'Etat instituteur » de P. Rosanvallon et de « l'Etat pasteur » de M. Foucault).

Il apparaît alors qu'avec la rhétorique de la cité-citoyenneté on ait affaire à la tentative de réactivation d'une vision politico-centrée du monde social. Autrement dit, en-deçà de leurs référentiels hétérogènes, l'usage intensif des termes étudiés semble participer d'un même mode de pensée, qui attribue à l'instance politique la capacité de définir ontologiquement les sujets et de les subsumer en une entité collective hypostasiée. Or, dans le contexte d'une société fortement individuée, marquée par la crise de l'ancien cadre d'appartenance et de référence que constituait la Nation, une telle conception de la mission anthropologique dévolue à l'instance politique aurait pu, voire aurait dû, perdre de sa crédibilité. Et il semble en effet qu'un sentiment de perte et de déréliction, de déstructuration sociale, qu'une hantise de rupture ou d'effilochement des liens civiques imprègne la pensée de la majeure partie des locuteurs institutionnels. En réaction, ces derniers développent des stratégies d'énonciation visant à réaffirmer, de manière proclamatoire - et performative, espèrent-ils - mais peut-être simplement incantatoire, le rôle du politique en tant qu'instance productrice et garante de la société ; de la société en tant qu'entité. A cette fin les discours publics changent d'échelle de référence ; passent du « territoire » et de « la communauté nationale » aux « territoires », au « terrain », au « local » et usent particulièrement, à travers les vocables « cité », « urbanité », « civilité », de l'urbain en tant que « creuset civilisateur ». De sorte que, dans les discours des acteurs politiques et dans ceux de nombre de commentateurs, les attributs et les prédicats politiques antérieurement référés aux figures de la Nation et de la République (instances qui étaient censées « souder la collectivité autour d'un destin commun ») se trouvent aujourd'hui indexés à la figure de la Ville. Cette dernière devient le lieu privilégié du « faire-société ».

Il apparaît également que selon des formulations aujourd'hui récurrentes les notions de « solidarité » et « d'égalité », en tant qu'objectif pratique ou visée morale, sont dites en termes de « liens » cultivés en un « lieu ». Ce faisant, la justice sociale n'est point conçue en termes de conflictualité, classe contre classe puisque les connotations attachées aux vocables actuellement en vigueur portent l'idée d'une coexistence pacifique, voire véhiculent l'image d'une proximité chaleureuse obtenue par la sociabilité directe, entre voisins, entre « prochains » et dans un face à face avec « autrui » dont on se doit d'avoir « le souci ».

Selon cette perspective, la « coprésence » et « l'accessibilité » de tous au centre ville deviennent les conditions nécessaires à la réalisation des effets d'attachement et d'appartenance escomptés. De même, l'espace, en sa dimension matérielle et tangible, se voit revalorisé dans une pensée qui considère les « hauts-lieux » urbains comme les réceptacles ou même les matrices de la socialité. Cette attention nouvelle (nouvelle par rapport aux approches développées par la sociologie politique et urbaine, qui longtemps a relevé d'une pensée structuralo-fonctionnaliste) aux relations sociales directes et immédiates, et au cadre physique de leur déroulement

A l'analyse, il apparaît en effet que le schéma narratif du discours institutionnel ou para-institutionnel actuel valorise l'action publique « de terrain », s'efforçant de reconstituer à la base et par la base les solidarités sociétales que les transferts institutionnels ne produisent plus. Il apparaît de la sorte que si l'objectif final de cohésion sociale demeure - le politique se donne à concevoir comme instance d'unification sociétale -, la méthode et les moyens disponibles changent. C'est par le bas et de proche en proche, dans un espace physique pacifié et postulé civilisateur, que devrait se reconstituer la possibilité pour le politique de continuer à remplir sa mission unificatrice. Seulement, et ce n'est pas une moindre nuance, cette tentative s'exprime selon un éthos de la modestie, qu'exprime particulièrement le rabattement sur le local et sur le partenariat (c'est-à-dire selon une problématique de la négociation entre acteurs déhiérarchisés), comme si la posture dirigiste et homogénéisatrice antérieure n'était plus de mise. Dans cette évolution s'est imposé ce que l'on pourrait appeler

un « paradigme urbaniciste », qui imprègne tant les proclamations politiques que certaines analyses phénoménologiques et micro-sociologiques contemporaines.

Ainsi, il apparaît que ce discours à la fois modeste dans ses modalités mais prétendant continuer à énoncer une conception édificionniste de l'action publique doit, pour être doté du minimum de cohérence discursive qui peut le rendre recevable, concilier des sens contradictoires et des principes philosophiques opposés.

3. UNE RHÉTORIQUE DE LA RÉSISTANCE FACE À CE QUI SE DÉFAIT

L'analyse sémantique de ces discours montre que les propos relatifs aux faits sociaux s'énoncent en terme de « lien social » systématiquement référé au « lieu » (le quartier, la ville), et que ces discours expriment une posture de résistance aussi bien contre la montée de l'individualisme postmoderne (ou hyper moderne) que contre la décomposition de l'ordre industriel des Trente glorieuses, censé avoir été la haute époque de l'intégration sociale. Dans les innombrables discours usant du syntagme « lien social » et dans les continuelles évocations de « la citoyenneté » il souffle en effet un vent de crise. Il ne s'agit toutefois pas d'une crise au sens antagonique ou dialectique du terme, mais d'une crise lancinante qui entraîne un sentiment de dégradation des garanties du passé, de perte des espoirs et de décomposition de la dignité.

3.1. *de la déliaison du social...*

Les mots « lieu », « cité », « civilité » sont utilisés très fréquemment au sujet de la pauvreté, de l'absence de capital culturel, symbolique et relationnel. Et ces inégalités sont référées aux quartiers dans lesquels résident ceux qui en souffrent, qui en éprouvent subjectivement les conséquences (« stigmatisation », absence de « reconnaissance »...). Ainsi les marges, les groupes sociaux en mal d'intégration, les banlieues, l'immigration, l'échec scolaire, la délinquance, le chômage, les délocalisations... sont les thèmes-problèmes dans lesquels ces vocables sont massivement employés. De plus, cette problématique de la marge est conçue comme justiciable à titre principal d'une approche descriptive, ethnographique, attribuant une large part à la subjectivité. Ce qui se traduit par de multiples travaux sur les sentiments : sentiment d'être victime (« exclu », « relégué », « discriminé », « harcelé », « stigmatisé », « ségrégué »...), sentiment de déréliction (« incertitude », « précarité », « abandon », « manque de repères », « absence de projet »...). Face à la glaciation des rapports sociaux qu'entraîneraient le chômage d'un côté (« une société de travailleurs sans travail », comme le dit H. Arendt ou « d'inutiles au monde, qui ne sont même plus pris dans des rapports d'exploitation », comme le formule R. Castel) et l'individualisme hédoniste ou consumériste, d'un autre côté, on en appelle à leur réchauffement par « la convivialité », « le vivre-ensemble » dans quelques lieux privilégiés : les rues animées de centre ville, les places de marché, les terrasses de café, les mouvements associatifs... censés être des activateurs du lien social.

3.2. ...à la proposition des liens de proximité comme ressourcement de solidarité

Dans le discours sur « la civilité », « l'urbanité », et sur « le lieu » en tant qu'opérateur du « lien social », ces vocables remplissent la fois une fonction thématique (formulation d'un problème) et une fonction rhématique (ce que l'on dit au sujet du thème, notamment sous forme de l'énonciation d'un objectif ou d'une solution). Ainsi, aux difficultés sociales contemporaines répondent des mesures, le plus souvent territorialisées – la « territorialisation des politiques publiques » est une tendance lourde de l'action institutionnelle française et européenne depuis deux décennies –, formulées en termes de « relations directes », « d'interactions », de « coprésence » et donc de localité. Le lien social étant obtenu par la rencontre et le dialogue entre acteurs divers mais concernés, au moins à titre potentiel. Les mots « dialogue », « concertation », « partenariat », « co-élaboration » servent alors à décrire les procédures d'échange et d'implication qui doivent lier des protagonistes tissant de la sorte des liens entre eux et accroissant de ce fait leur degré de sociabilité au sein de leur milieu de vie. Sont alors évoquées « l'engagement associatif », « l'animation », les démarches « participatives », « l'accessibilité aux services urbains »... en des discours qui mobilisent les notions-idéaux de « cohésion », de « réciprocité », « d'équilibre », « d'ouverture »... en les référant au « lieu » et aux « territoires ». Remarquons au passage que dans ces discours le vocable « lieu » est souvent utilisé au singulier, signalant par le fait que la localité en tant que telle constitue une figure substantielle, dotée d'attributs tels que « la proximité », « la particularité », « l'authenticité »... qui lui confèreraient des vertus enracinantes et solidarisantes. En revanche, le vocable « territoire » est pour sa part souvent mis au pluriel, renvoyant par là à des spécificités locales valant en elles-mêmes. Chaque territoire est ainsi conçu comme possiblement doté d'une force identificatoire interne, d'une capacité à produire de l'appartenance à une communauté, par distinction vis-à-vis de ceux qui lui sont extérieurs ou qui viennent d'ailleurs. Il s'avère donc que le vocable « territoire » renvoie aujourd'hui à la concrétude de l'échelle d'un groupe de voisinage, d'une « communauté de vie » quotidienne et n'est plus du tout indexé aux problématiques d'une « communauté de destin » et de l'unité nationale comme c'était le cas dans les années 1960 (les discours de la DATAR de cette époque en donnent de maint exemples).

3.3. De la citoyenneté républicaine à la « concitoyenneté » locale

Selon perspective localiste et urbaniciste, la coprésence et l'accessibilité de tous au centre ville deviennent les conditions nécessaires à la réalisation des effets d'attachement et d'appartenance escomptés. De même, la matérialité de l'espace, sa plasticité, sa concrétude se voient revalorisées dans une pensée qui considère les lieux proprement urbains (dotés « d'urbanité », contrairement aux espaces périphériques) comme les creusets ou les foyers principaux de la socialité. Cette attention nouvelle (nouvelle par rapport aux approches longtemps développées par la sociologie, quand elle relevait d'une pensée structuralo-fonctionnaliste) aux relations sociales directes et immédiates, et au cadre physique de leur

déroulement contribue, par un paradoxe apparent, à revaloriser la thématique anciennement structurelle, pour le pas dire typiquement marxiste de la ségrégation sociale dans l'espace. Si la « coprésence » de tous au centre ville est requise afin que « le lien social ne s'effiloche pas » et que la société ne se « délite » pas, ne se « décompose » pas (ou pas trop), alors les mécanismes ségrégatifs, les logiques de tri social, les processus de sécession urbaine et de *gated community*, la recherche d'appariement sélectif et le désir de l'entre-soi deviennent des problèmes cruciaux. Mais si la thématique de la ségrégation se voit ainsi réénoncée, produisant des effets d'affichage partisan non négligeables par temps de basses eaux idéologiques, elle a de fait changé de signification : ce n'est plus la question de la rente foncière et des inégalités sociales projetées sur l'espace et cristallisées par lui qui importe. Les angoisses des institutions, des médias et des experts convoqués à ce sujet concerne l'écart psychosociologique vis-à-vis de la normalité, l'extériorité axiologique et civique de certaines populations défavorisées qui, de ce fait, sont considérées comme potentiellement dangereuses, « inciviles ». Les notions de lien social et de quartier embrayent donc sur celles de la ségrégation/mixité mais en se référant aux thèmes de « l'urbanité » de « la civilité », de « l'espace public » et même de « la citoyenneté ». Là encore on a affaire à une conceptualisation pour laquelle les significations républicaines et la tonalité jacobine qui caractérisaient ce dernier vocable semblent avoir été abandonnées.

4. UNE PENSÉE RENOUVELÉE OU UN DISCOURS EN TROMPE L'ŒIL ?

Un tel glissement de sens montre que la rhétorique de « la politique de la ville » à partir de laquelle s'est développée cette recherche n'est pas circonscrite à son domaine. Pour qu'un mot aussi chargé dans l'imaginaire politique français que celui de « citoyenneté » prenne un sens si éloigné de son origine, alors même qu'il est employé par des forces politiques et sociales qui en ont toujours été de grandes utilisatrices, il a fallu que l'économie du pensable et du souhaitable, du plausible et du dicible soit fortement renouvelée. En fait, il apparaît que le bricolage discursif dont il est question ici procède de la quadrature du cercle : comment exprimer un discours politique fort dans une époque de perte de crédibilité de la politique (disons plutôt du politique, en son acception constructionniste) ? La solution est aujourd'hui et sans doute provisoirement trouvée, rhétoriquement au moins, en indexant les mots de l'agir politique à l'échelle du local, à la dimension de ressentir et à la pragmatique de la coexistence pacifique. La question qui se pose alors est la suivante : quand le vocabulaire est maintenu mais que le sens et les connotations qu'il véhicule ont changé et quand les constructions discursives qui utilisent les mots habituels du politique leur donnent un sens largement métaphorique ou euphémique, l'éthique de la délibération, devant fonder et vivifier la vie démocratique, se trouve-t-elle respectée ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Chalas (Yves), Gaudin (Jean-Pierre), Genestier (Philippe), 1998. *Intégrer au quartier, intégrer par le quartier, la doctrine du développement social urbain en question*. Rapport PUCA.
- Clastres (Pierre), 1974. *La société contre l'État*. Paris, éd. de Minuit.
- Dosse (françois), 1995. *L'empire du sens*. Paris, éd. de La découverte.
- Dubet (François) et Martuccelli (Danilo), 1998. *Dans quelle société vivons-nous ?* Paris, Le Seuil.
- Ricœur (Paul), 1996. *Soi-même comme un autre*. Paris, Le Seuil.
- Schmitt (Jean.-Claude), 1992. *Rapport de conjoncture du CNRS*. Paris, éd. CNRS.
- Urry (John), 2000. *Sociolgy Beyound Societies*. Londres, Routledge.

Mots-clés

Politique publique, Politique de la ville, Légitimation, Urbanisme, Communication, Argumentation, Analyse de discours, Lexicométrie.

Résumé

Aujourd'hui les discours partisans, médiatiques, experts et techniques abordent très fréquemment les questions de société et énoncent les enjeux politiques en des termes liés au local, et plus précisément à l'urbain. Avec les vocables « citoyenneté », « urbanité », « civilité », « espace public »... des figures de rhétorique telles la métonymie, la syllepse, l'étymologisme servent souvent d'ersatz à l'argumentation. Quelles sont les conditions idéelles qui rendent l'indexation des problèmes sociaux à l'échelle spatiale conceptuellement acceptable ? De quelle stratégie de légitimation (ou de recrédibilisation) de l'action publique par le lieu, qui est censé faire lien, témoigne ce renouvellement de vocabulaire et ce glissement des connotations des mots traditionnels du politique ?